

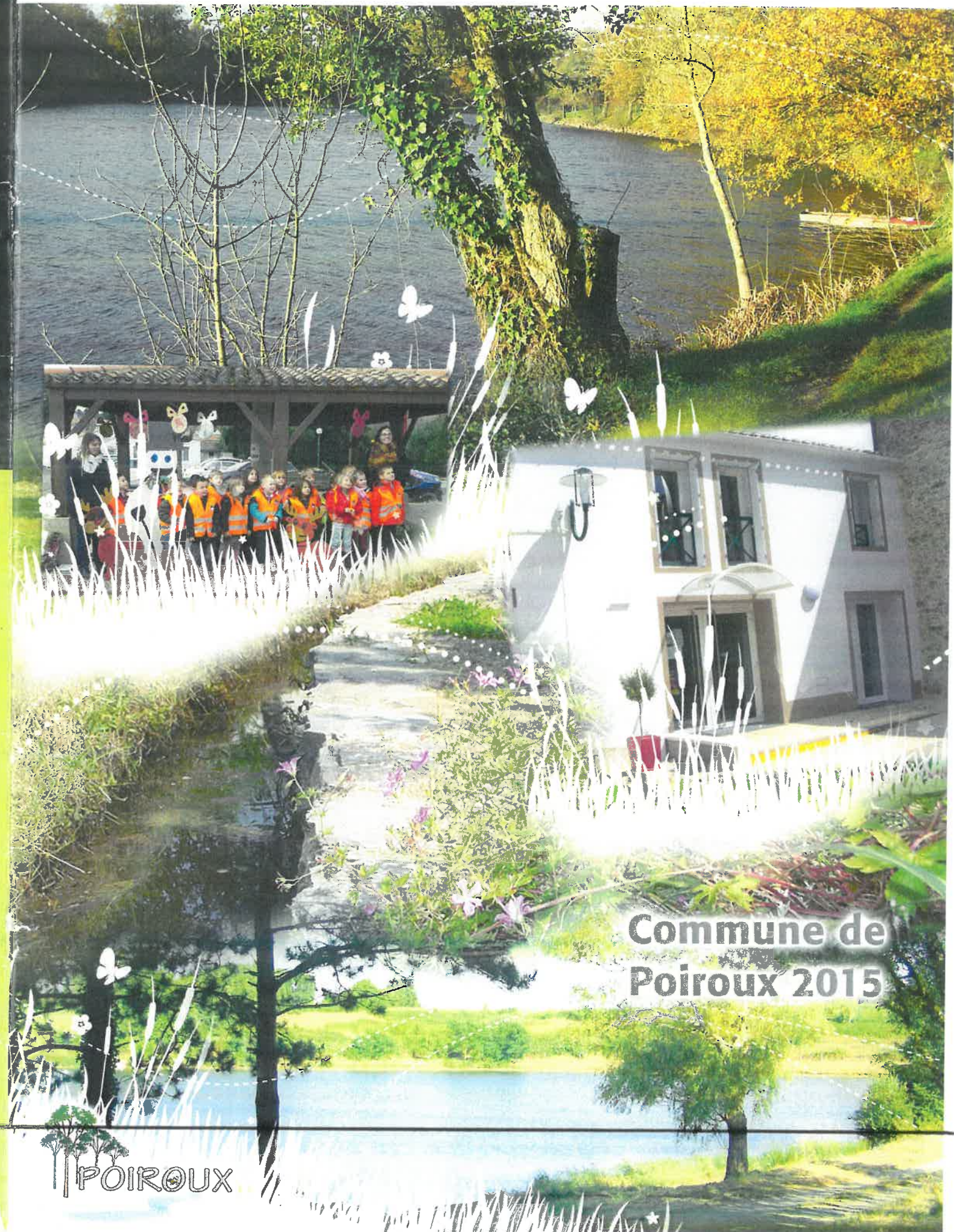
BULLETIN MUNICIPAL

2015

La commune de Poiroux
vous souhaite ses Meilleurs Vœux

Mairie de Poiroux

116, rue du Payré - 85440 POIROUX
Tél. : 02 51 96 22 56 - Fax : 02 51 96 22 58
Adresse mail : mairie.poiroux@wanadoo.fr
Atelier communal : 02 51 96 26 29



**Commune de
Poiroux 2015**

POIROUX

Au Taxi De Finfarine

Déplacements privés et professionnels
Toutes distances

Liaisons
GARES
AÉROPORTS
Nantes,
La Rochele,
Bordeaux,
Paris, autres...

Transports de Malades assis
Chimio - Radiothérapie
Consultation ALD - Hospitalisation



- Véhicule équipé pour fauteuil roulant
- Conventionné Sécurité Sociale

Véhicule climatisé

02 51 96 27 78 • 06 14 17 46 85 "La Poirouidière" - 85440 POIROUX (Commune de rattachement Le Poiroux)
v.desmaricoux@laposte.net

sarl **Dugué**
décoration
Peintre - Décorateur pour votre habitation

- Décoration d'intérieure
- Revêtement de sol et mur
- Ravalement de façade
- Démoussage toiture et mur

tél/fax: 02 51 90 23 33 - port: 06 14 59 46 46 - 06 19 78 53 15
31, La Rosière - Poiroux - 85440 Talmont St Hilaire
dugue-decorations@orange.fr

PLOMBERIE CHAUFFAGE
DÉPANNAGE RAMONAGE

MICHEL BULTEAU
16 VENELLE DU PETIT BOURGNEUF
85440 POIROUX

TEL: 02.51.96.20.26 michel.bulteau@orange.fr

massages bien-être
voyage au coeur de la relaxation
un détour à la détente
massages à domicile
californien, pierres chaudes
digipuncture, ayurvédique, shiatsu
réflexologie, drainant, amincissant.

web: www.detourdetente.fr
@: massages.hm@orange.fr
sur RDV: 06 88 68 71 80

DOMOTECHNIC
Automatisez-vous!

- Portails et Clôtures
- Motorisation de portails
- Portes de garages
- Aspiration intégrée
- Domotique
- Volets automatisés
- Electricité Générale

54, La Belle Entreprise - 85440 POIROUX
02 51 96 21 21
domotechnic@wanadoo.fr

LAURENT Frères S.A.R.L.
Travaux Publics Agricoles

- Assainissement individuel
- Mise aux normes de fosse septique
- Terrassement, empiérement
- Parking privé
- Vente de terre végétale
- Aménagement de propriété
- Démolition

Tél. 02 51 90 63 97
Fax : 02 51 90 64 06
Francis : 06 11 29 80 55
J. Michel : 06 09 79 35 26
laurent-freres@orange.fr

Bel Air
74, la belle entreprise - 85440 POIROUX

GARAGE THOMAS - POIROUX
Alexis HÉRITEAU
Tél. 02 51 96 20 72

- Dépannage - Mécanique - Carrosserie
- Matériel agricole et motoculture
- Contrôle technique
- Vente de véhicules neufs et occasions

Robert ROCARD
FORGE - MÉTALLERIE - ARMATURES POUR BÉTON
GRILLES - GARDE-CORPS - PORTAILS

« La Lièvre »
85440 POIROUX

Tél. 02 51 96 23 34
Fax 02 51 96 20 95
Mail : robert.rocard@laposte.net

ETA VERNAGEAU Didier
Battage tous céréales

- Labours semis
- Epandage engrais - traitements
- Débroussaillage - broyage - lamier
- Entretien de terrain

Mob.: 06 88 30 31 09 Tél/Fax.: 02 51 95 67 66
La Ker Adèle - 85440 Poiroux

Styl'isa
coiffeuse à domicile
styliste visagiste
hommes, femmes, enfants

06.16.50.03.86
stylisa85@orange.fr

NADETTE
CONFECTION - RETOUCHES

MARIE BERNHDETTE TESSIER
LES CLERIES DE LA GARDE
85440 POIROUX
tel 02.51.96.23.81
nadedteless@orange.fr

Assistance' A DOM
Services à la personne

Aide à la toilette, aide à la mobilité, ménage ... à domicile

85440 TALMONT ST HILAIRE
☎ 06 30 86 47 70 Priscilla ☎ 06 21 36 20 89 Brigitte

Reduction Fiscale de 40%

AGREMENT - N°000711F - 01/03/2008
SIRET - 533 245 775

SARL **TESSIER BAUDRY**

PEINTURE
DÉCORATION
REVÊTEMENT
SOL/MUR
ÉTANCHÉITÉ
ISOLATION
PAR L'EXTÉRIEUR

TEL : 02 51 96 23 70 - 06 86 48 53 40

CRD SARL

DESTOCKAGE MATÉRIEAUX
carrelage, dallage, gravillon décor...
pour Particuliers et Professionnels

ISOLATION DU BÂTIMENT
Intérieur, extérieur, combles, murs, sous-pentes

02 51 20 15 73
crd.85@orange.fr

ZI du Pâtis
85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE

ELECTRICITE GENERALE
ELECTROMENAGER Jack Elec extra

Plaque de l'Hotel de Ville
85520 JARD SUR MER
02 51 33 44 13
jackelec@orange.fr
www.jack-elec.fr

ANTENNE PARABOLIQUE
VIDEO SURVEILLANCE
DEPANNAGE
PROTO VOLTAGE
AMENAGEMENT DE CUISINE

A-ADS TOUVRON TP

Assainissement
Aménagement de surface

Enrobé - Béton désactivé - Béton poreux
Pavage - Clôture - VRD

85440 POIROUX - 02 51 96 26 27 - E-mail : jacky.touvron@orange.fr

Fabricant Cheminées sur mesures
Articles et monuments funéraires

BELLIER - NEAU
La Bergère Tél. 02 51 22 30 88
85440 AVRILLÉ • bellier-neau-design@orange.fr

155 rue du payré
85440 POIROUX

Nathalie et Arnaud vous accueillent
du lundi au vendredi de 7h00 à 14h00 et de
16h00 à 21h00 Fermé le mardi

Bar Tabac Presse Terrasse Jeux

La Source

le samedi et dimanche de 9h00 à 21h00

02.51.33.03.24

location **U**

SUPER U
Les Nouveaux commerçants
BP - 68 Avenue des sables - 85440 TALMONT SAINT HILAIRE
02 51 20 79 79 - Fax 02 51 90 61 15
E mail : superu.talmontsanthilaire@systeme-u.fr

UBILLETTERIE

courses U.com

U Carte

Aides Sociales

CLIC DU LITTORAL

Un service gratuit pour les 60 ans et +. Le CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination intervient sur la Communauté de Communes des Olonnes depuis presque 20 ans. Le CLIC est une association loi 1901 financée par le Département, les Communautés de communes, l'Hôpital, la CARSAT. C'est un service gratuit pour les retraités (60 ans et plus) et leur famille. Il propose un accueil, des conseils, un accompagnement personnalisé



pour rechercher des solutions adaptées à la situation et aux attentes de chacun, à travers des entretiens au CLIC, ou encore au domicile de la personne. Il est composé d'une équipe de coordonnateurs en gérontologie (Travailleur social, Infirmière, Psychologue ...).
**Contact : CLIC du LITTORAL (Centre Local d'Information et de Coordination) • 02.51.21.49.10
44 Bd Pasteur - 85100 Les Sables d'Olonne.**

AMAD DU TALMONDAIS



Le SSIAD, unique service de l'AMAD du Talmondaise est doté actuellement d'une capacité de 60 places. Son financement dépend de l'assurance maladie et les admissions dans le service se font sur prescription médicale.

Ces 60 places sont destinées :

- Aux personnes âgées de plus de 60 ans ;
- Aux personnes de moins de 60 ans atteintes de pathologies lourdes après accord du médecin conseil pour dérogation d'âge ou dans le cadre de l'hospitalisation à domicile et des soins palliatifs ;
- Aux personnes handicapées de 18 à 60 ans.

Ses missions sont :

- Améliorer le soutien à domicile,

- Eviter ou retarder une hospitalisation,
- Faciliter ou accélérer une sortie d'hôpital,
- Aider les enfants qui ont à charge chez eux des parents âgés,
- Prévenir et retarder la dégradation de l'état de santé des personnes et les aider à garder ou à retrouver leur autonomie,
- Accompagner les personnes en fin de vie, ainsi que leurs familles.

Pour contacter le SSIAD, il faut appeler le 02.51.96.01.39. Le SSIAD se situe au : 280 rue du paradis - BP 35 - 85440 TALMONT SAINT HILAIRE

Le secrétariat est ouvert : Le matin : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 - L'après-midi : le mardi et le vendredi de 15h00 à 17h30.

LE SECOURS CATHOLIQUE DANS LE CANTON DE TALMONT

Le Secours Catholique a pour mission d'accueillir et écouter, aider et accompagner les personnes en difficulté ou exclues afin de les amener vers l'autonomie, ceci, sans distinction de nationalité, de religion ou autres...

Une équipe de bénévoles (Talmont et Moutiers les Mauxfaits) assure différents services :

- accueil-écoute et accompagnement de toute personne signalée par les Services sociaux.
- aides financières immédiates ou après décision en commission.
- l'accueil et envoi en vacances d'enfants de familles aidées afin de leur permettre de partir en vacances 3 semaines en été.

ADMR

L'écoute, la relation de proximité, l'esprit d'équipe ainsi que la convivialité donnent à notre entreprise sociale sa dimension humaine. Dans chaque association, les bénévoles et les salariés œuvrent au quotidien pour vous apporter les services qui répondent à vos besoins. L'ADMR est une association agréée. Un suivi rigoureux des prestations et l'engagement de chaque association dans la démarche de

certification selon la norme NF "Services aux personnes" vous garantissent le meilleur des services. Président de la fédération ADMR Vendée

**Adresse : 6 place du Général de Gaulle
85440 Talmont-Saint-Hilaire - Tél : 02 51 90 61 80
Courriel : admr.talmont@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.admr85.org/>**

SOMMAIRE

Mot du Maire // p1

Finances // p 2

- Point sur les finances
- Schéma régional de cohérence écologique

Actualités // p 3 à 7

- Aménagement et accès à l'école
- Réalisation de travaux sur le plan sportif en 2015
- Nouvelle école
- Plan communal de sauvegarde (P.C.S)
- Temps d'activités périscolaires
- Le lotissement Le Lac de la Davière
- Maternité collective
- Usine d'eau potable
- Les gîtes du Payré
- Recensement de la population
- Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S)
- La Marpa : les coteaux du lac

Associations // p 8 à 19

- Comité des parents d'élèves à l'école de Poiroux
- Lecture à l'école
- L'école
- La bibliothèque
- A.G.P. (Association Gym Pérusienne)
- A.P.P. (Association Populaire Pérusienne)
- Les bienfêteurs
- Club de l'amitié
- Les Coqs Sportifs
- La Folie de finfarine
- Les Lacs de Poiroux
- Ordre de Malte - vendée
- Paroisse catholique St Henri Dorie en Talmondaise
- Passion rallye 85
- Tennis club
- Vendée Mob Challenge

Informations communales // p 20 à 23

- Marché de Noël
- Téléthon
- Service de la commune
- Recensement
- Environnement
- Busage
- Démarches administratives

Poiroux infos // p 24 à 27

- Etat civil
- Calendrier des fêtes
- Propriétaire de location-accession
- Communauté de Communes
- ADILE

Aides Sociales // p 28

- Clic du littoral
 - AMAD du talmondaise
 - Le Secours Catholique dans le canton de Talmont
- Conception et impression : **MG** Imprimerie : 02 51 22 66 08

Crédit photos : Mairie de Poiroux



“

Le Mot du Maire

L'année 2015 sera marquée par un certain nombre de nouveautés :

- La nouvelle école sera bientôt achevée et c'est un quartier avec un nouveau visage que parents, enfants et sportifs investiront avec un complexe tennistique agrandi et moderne et des espaces publics plus grands et plus adaptés.
- La nouvelle usine d'eau potable sera mise en service et un quartier résidentiel sera ouvert à la Davière.

Mais même si le nombre de naissances est en progression en 2014, et si le recensement qui se déroulera jusqu'au 14 février 2015 doit confirmer l'attractivité de notre commune, nous voyons cependant quelques nuages poindre à l'horizon.

En effet, il nous faudra financer à l'avenir des tâches que l'Etat effectuait gratuitement jusqu'à maintenant (instruction des permis de construire, assistance technique, lutte contre les inondations ...) et des tâches nouvelles (nouveaux rythmes scolaires ...) alors que dans le même temps, les aides de l'Etat diminuent.

Même si la commune de Poiroux a montré sa vitalité grâce au dynamisme et au travail de beaucoup d'entre vous, je pense que nous entrons dans une ère nouvelle avec une gestion qui devra nécessairement être plus resserrée et une communication qui devra vraisemblablement être différente pour les décideurs si nous voulons redonner à notre démocratie l'élan dont elle a besoin.

Bonne année à tous,

**Le Maire,
Edouard de La BASSETIERE**



”

>> POINT SUR LES FINANCES

En 2014

Fonctionnement :	Dépenses : 511 481,07 € Recettes : 733 344,92 € Excédent : + 221 863,85 €
Investissement :	Dépenses réalisées : 1 276 779,38 € Recettes : subventions, emprunts, auto-financement
Les emprunts :	2 prêts en cours au 01/01/2015 : 1 ^{er} prêt : capital restant dû : 88 826,95 € (fin 01/01/2022) - échéance annuelle : 14 020,67 € 2 ^{ème} prêt : capital restant dû : 330 860,50 € (fin au 30/01/2030) - échéance annuelle : 28 845,84 €

Prêt 2015 : 1 182 066,00 € (groupe scolaire) sur 20 ans
Mobilisation des fonds sur 1 an entre le 21/07/2014 et le 21/07/2015.
Remboursement en 2015 (2 échéances à compter du mois d'août) : 42 502,00 €
Remboursement annuel les années suivantes : 83 000,00 €

Les taux des impôts locaux :

- Taxe d'habitation : 21,06 %
- Taxe foncière : 12,72 %
- Taxe foncière non bâti : 34,96 %
- Cotisation foncière des Entreprises : 23,67 %
(pas d'augmentation du taux entre 2013 et 2014)

>> SCHÉMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE

Ce schéma régional appelé aussi parfois trame bleue, trame verte, a été élaboré par les services de l'Etat. La préservation de la biodiversité est une bonne chose mais nous déplorons le manque de concertation dans cette élaboration, ce schéma sera soumis à enquête publique au cours de l'année 2015.

Il consiste en la délimitation de zones à enjeu écologique plus important : les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques qui rejoignent entre eux ces réservoirs (exemple : les espaces boisés sont classés en réservoirs et les endroits empruntés par les animaux pour passer d'un bois à l'autre sont classés en corridors).



Les documents d'urbanisme communaux (Plan local d'Urbanisme) devront impérativement prendre en compte et être compatibles avec les préconisations de ce schéma régional.

Urbanisme

Nombre de demandes de permis de construire	16
.....(dont 8 pour maisons individuelles)	
Nombre de demandes de certificats d'urbanisme	23
Nombre de demandes de déclarations préalables	30
Nombre de déclarations d'intention d'aliéner	09

L'ADILE ...



Vous voulez engager des travaux de rénovation énergétique de votre logement ?

Quelle que soit votre situation, il y a forcément une aide qui correspond à vos besoins d'éco-rénovation !

Pour changer votre chaudière, installer des fenêtres à double vitrage, isoler votre toiture, le sol ou les murs, l'ADILE propose un dispositif complet d'accompagnement et d'aides financières pour les propriétaires.

Expert en rénovation, les conseillers énergie vous proposent un conseil gratuit complet comprenant :

- Un audit énergétique de votre logement,
- Une préconisation des travaux nécessaires,
- Une thermographie infra-rouge,
- Une évaluation des économies après travaux,
- Une aide au montage des dossiers de subventions et autres dispositifs (crédit d'impôt, éco-PTZ,...).

Pour en profiter, contactez la **Plateforme de Rénovation Info-Service** de 9H00 à 18H00 du lundi au vendredi à La Roche sur Yon ou par internet www.adil85.org.

02 51 44 78 78



Si c'était vous...

Cédric et Sophie voudraient changer leur vieux chauffage et isoler enfin leurs combles. Couple avec un enfant, ils sont propriétaires d'une maison individuelle en Vendée. Leurs revenus annuels s'élèvent à 27 800 €.

Pour installer une chaudière à condensation et poser une isolation dans les combles, le coût des travaux est estimé à 10 500 €.

Les aides publiques dont ils vont pouvoir bénéficier s'élèvent au total à 3 400 € soit 32% du montant de leurs travaux.

Il reste à leur charge 7 100 €, qui pourront être financés par un éco-prêt à 0% d'une durée de 10 ans, soit un remboursement de moins de 60€ par mois.

Ils bénéficieront également d'un crédit d'impôt de 3 150 € et verront leurs factures de chauffage et d'eau chaude baisser d'environ 20 %.





UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A VOTRE SERVICE



Environnement - Gestion des déchets

Ramassage des ordures ménagères, tri, déchèteries et compostage
Tél : 02.51.207.207 - Courriel : service.dechets@cc-talmondais.fr
www.cc-talmondais.fr



Service Public d'Assainissement Non Collectif

Contrôle des installations et accompagnement dans la réhabilitation
Tél : 02.51.204.054 - Courriel : batiment.spanc@cc-talmondais.fr
www.cc-talmondais.fr



Relais d'Assistants Maternelles itinérant du Talmondais

Pour les parents, les enfants et les assistantes maternelles
Tél : 06.33.13.67.96 - Courriel : r.a.m@cc-talmondais.fr
www.cc-talmondais.fr



Développement économique

Ateliers relais, soutien aux créateurs/repreneurs d'entreprises (INOV)
Tél : 02.51.207.207 - Courriel : contact@cc-talmondais.fr
www.cc-talmondais.fr



CAIRN - Centre de la Préhistoire (Saint Hilaire la Forêt)

Entrez dans la tribu!
Tél : 02.51.33.38.38 - Courriel : lecairn@cc-talmondais.fr
www.cairn-prehistoire.com



Folie de Finfarine - Maison de l'arbre et du miel (Poiroux)

Découvrez le monde des abeilles!
Tél : 02.51.96.22.50 - Courriel : contact@finfarine.fr
www.finfarine.fr

Accueil au 35 impasse du Luthier - ZI du Pâtis 1 - TALMONT SAINT HILAIRE
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Permanence du service déchets (conteneur, carte déchèterie) du mercredi au vendredi de 14h à 17h30
Permanence du SPANC du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30



>> AMÉNAGEMENT ET ACCÈS À L'ÉCOLE



Comme le planning l'avait défini, les travaux de la nouvelle école devraient être achevés fin mars. Le parking du nouveau groupe scolaire situé face à son entrée est quant à lui en cours d'achèvement. Pour y accéder, une voie de circulation automobile va être réalisée très prochainement.

De plus, afin de garantir la sécurité des piétons et des cyclistes, une voie délimitée leur sera réservée. Enfin, étant donné la proximité de l'école, avec les lotissements route d'Avrillé, un accès piéton est en cours de projet.

>> RÉALISATION DE TRAVAUX SUR LE PLAN SPORTIF EN 2015

En raison d'un nombre important de licenciés au club de tennis, il est prévu de réaliser 2 courts extérieurs à proximité du court couvert.

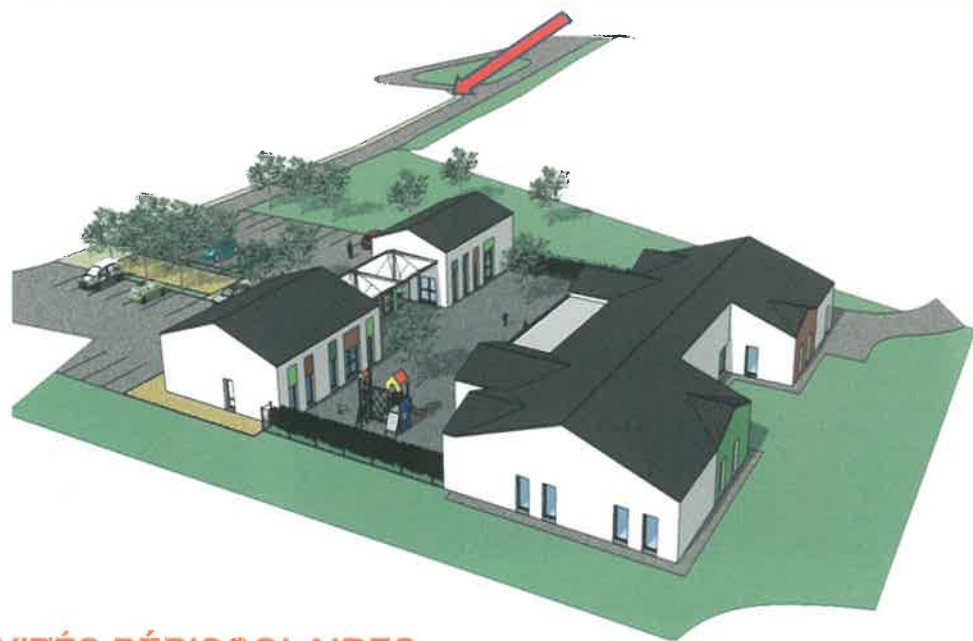
Par ailleurs, un club house sera également construit. Le court extérieur existant ainsi que le club house seront démontés et ce, dans le cadre du passage de la route qui desservira la nouvelle école.



>> NOUVELLE ÉCOLE

Les travaux de construction de la nouvelle école avancent normalement et devraient être terminés à la fin du mois de mars 2015. Rappelons qu'ils consistent en la création de 4 classes, réfectoire, garderie périscolaire, bureau et petite salle de réunion pour un total de 715 m².





A côté du terrain de sports et sur un site aux abords sécurisés, il pourra permettre des extensions éventuelles.

>> TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Les temps d'activités périscolaires (TAP) ont été mis en place dès le mois de septembre, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h à 16 h 30. Pour les enfants de maternelle, des activités d'éveil et des jeux sont proposés. Du CP au CM2, une aide aux devoirs est proposée et est assurée par des péruviens totalement bénévoles.

>> LE LOTISSEMENT LE LAC DE LA DAVIÈRE

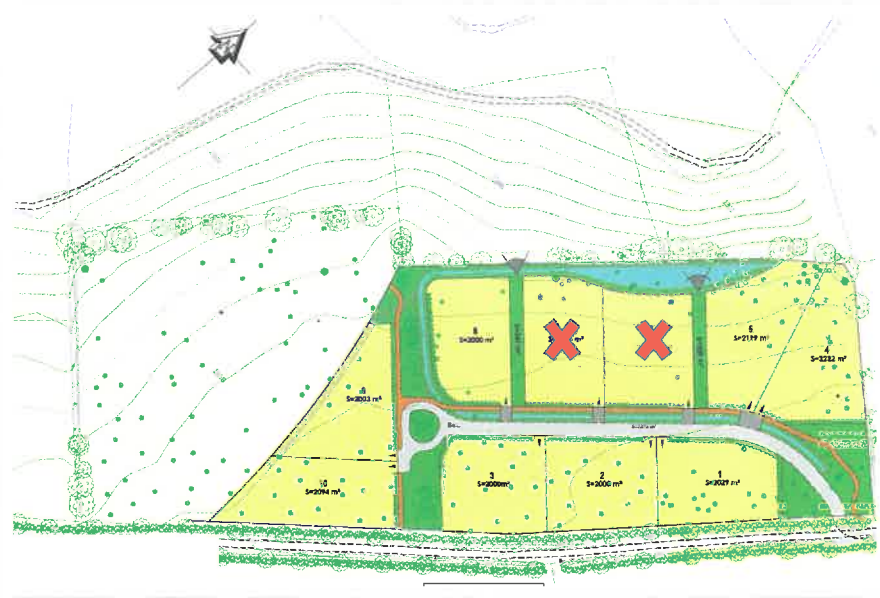
La commune avait acheté une dizaine d'hectares de terres en friche (terres agricoles non cultivées) au lieu-dit la Davière, en 2006 afin de posséder des réserves foncières pour l'avenir.

Deux hectares ont été vendus au Syndicat d'Eau Potable pour permettre d'y construire la nouvelle usine de traitement de l'eau. Les terres proches du lac ont été classées inconstructibles et laissées en prairies ou à l'état naturel afin de protéger la ressource en eau. Les terres situées sur la hauteur le long du chemin communal sont constructibles et y accueillent le lotissement Le Lac.



Ce nouveau quartier résidentiel constitué de 10 grandes parcelles (2000m² chacune pour permettre un assainissement optimum de l'eau provenant des habitations) bénéficie d'un environnement et d'une vue exceptionnels.

A ce jour, bien que les travaux de viabilisation ne soient pas terminés, 2 parcelles ont fait l'objet d'une promesse de vente.



>> PROPRIÉTAIRE AVEC LA LOCATION-ACCESSION

Devenez propriétaire avec la location-accession

En 2004, afin d'encourager l'accèsion à la propriété, les pouvoirs publics ont mis en place un financement spécifique : le PSLA (Prêt Social de Location-Accession). Aujourd'hui seul dispositif d'aide à l'accèsion sociale à la propriété, il connaît un regain d'intérêt auprès des collectivités locales et des candidats à l'accèsion.

La location-accession est un dispositif d'accèsion progressive à la propriété. Il s'adresse, sous conditions de ressources, exclusivement aux personnes à revenus intermédiaires : jeunes ménages, familles monoparentales, locataires du parc social. Le plafond de revenus à ne pas dépasser est celui du PSLA (Prêt Social Location-Accession).

Nombre de personnes dans le foyer	Revenu fiscal de référence (N-2)	Approximation net mensuel maximum
1	23 688 €	2 190 €
2	31 588 €	2 920 €
3	36 538 €	3 380 €
4	40 488 €	3 740 €
5	44 425 €	4 110 €

L'accèsion ultra-sécurisée

Il faut dire que Maisons Prim'Access met tout en oeuvre pour sécuriser les candidats à l'accèsion sociale : non seulement ils sont accompagnés dès le début dans toutes leurs démarches administratives et financières, mais ils bénéficient aussi de conditions et garanties très avantageuses parmi lesquelles l'exonération de taxe foncière pendant 15 ans, la TVA à 5,5% à la construction et la garantie rachat et relogement ce qui leur assure d'être relogés dans le parc locatif si un accident de la vie les conduisait à devoir quitter leur logement ... sans compter sur le prix d'acquisition des logements qui n'a rien à voir avec ce que l'on trouve sur le marché privé de la construction neuve ! Ceci étant possible grâce aux partenariats étroits tissés par Maisons Prim'Access avec les maires des communes et élus locaux.

L'accèsion progressive

Cette formule d'accèsion sociale qui marie location et accèsion, a l'intérêt d'être ultra sécurisée. Pour une période de deux ans maximum, les locataires-accédants louent leur logement neuf et versent une redevance équivalente à leur future mensualité de prêt.

POIROUX

Terrain + Maison avec garage

à partir de
134 760 €*



Perspective non contractuelle * Ce prix ne tient pas compte des frais, droits et honoraires de l'acte de location accession et des frais de l'acte de levée d'option qui seront supportés par l'accédant.

- Les avantages de la formule :
- TVA 5,5 % à la construction de la maison.
 - Taxe foncière = 0€ pendant 15 ans.
 - Paiement à l'entrée dans les lieux.
 - Garantie rachat et relogement.



maisons
PRIM ACCESS

ET L'INACCESSIBLE DEVIENT POSSIBLE

Votre contact :

Maisons Prim'Access : 02 51 45 23 14

www.maisons-prim-access.fr

>> ÉTAT CIVIL 2014

18 Naissances

RICHARD Enael : 8 février
 HILLAIRET Théo : 11 février
 RICHARD Ulrik : 2 mars
 NICOLEAU Jonas : 5 mars
 DELCORONA Nolan : 23 mars
 RENELEAU Valentin : 17 avril
 YOUX Mathieu : 10 mai
 BUFFARD Charlotte : 20 mai
 MOLLÉ Liam : 24 juin
 ROLAND Liam : 7 juillet
 BRUNIAUX Hugo : 18 juillet
 KONARKOWSKI Morgane : 26 juillet
 MOINARD Marc-Aurèle : 15 août
 ARRIVE Amélia : 16 août
 QUAIREAU William : 26 août
 TRAINÉAU Jérémie : 13 octobre
 AUGER BRÉTÉCHÉ Charlie : 8 novembre
 CHAUVIN RAIMONDEAU Swan : 27 novembre

4 Mariages

28 juin : ORTIZ Henri et LAURENT Virginie
 16 août : ADIB JONSSON Juan Carlos
 et SIBILLOTTE Diane
 23 août : CHANTIER Yves et GUIBERT Laurence
 6 décembre : MARTINEAU Tony
 et CLEMENT Christelle

6 Décès

29 mai : BARBOSA Dolorès épouse BOULINEAU
 16 juillet : BRUNEAU Camille veuve PICORIT
 21 avril : FACONNIER Aliette épouse DERRIEN
 15 mai : TREZERES Jacqueline veuve CAZE
 12 novembre : CHIRON Marcelle veuve GUIET
 27 novembre : DERRIEN Jean-Hugues

>> CALENDRIER DES FÊTES 2015

Février

Vendredi 2 février : Concours de palets - Tennis Club
Jedi 19 février : Concours de belote
 Club de l'amitié
Vendredi 27 février : Concours de palets
 Passion Rallye 85

Mars

Vendredi 13 mars : Concours de belote
 Les Coqs Sportifs
Dimanche 15 mars : Loto - C.P.E.
 (Comité de Parents d'Elèves)
Jedi 26 mars : Tournoi de Bridge
 Ordre de Malte de Vendée

Avril

Vendredi 03 avril : Concours de palets
 Vendée Mob Challenge
Dimanche 05 et lundi 06 avril : Chasse aux œufs :
 Folie de Finfarine
Samedi 25 avril : Pêche à la truite - Les Coqs Sportifs

Mai

Vendredi 1^{er} mai : Vide grenier - C.P.E.
 (Comité de Parents d'Elèves)
Vendredi 8 mai : Cérémonie - UNC
Vendredi 15 mai : Fête de l'Abeille
 Folie de Finfarine

Juin

Samedi 6 juin : Concours de Molki - Les Coqs Sportifs
Samedi 13 juin : Les 20 ans de la Folie de Finfarine
Vendredi 26 juin : Kermesse de l'école - C.P.E.
 (Comité de Parents d'Elèves)

Juillet

Dimanche 12 juillet : Concours de pêche
 Les lacs de Poiroux
Lundi 13 juillet : Feu d'artifice et bal
Mardi 14 juillet : Tournoi double - Tennis Club
Samedis 18 et 25 juillet : Tournoi simple - Tennis Club
Dimanche 26 juillet : Fête du Tennis - Tennis Club

Octobre

Samedi 24 octobre : Loto - Club de l'amitié

Novembre

Mercredi 11 novembre : Commémoration - UNC
Vendredi 27 et samedi 28 novembre : Téléthon
 Commune et Associations

Décembre

Dimanche 6 décembre : Commémoration - UNC
Samedi 19 décembre : Marché de Noël
 Commune et Associations
Vendredi 25 et samedi 26 décembre : Open de
 Billard - Les Bienfêteurs

>> MATERNITÉ COLLECTIVE PORCINE

Ce projet est porté par un groupe d'éleveurs agricoles qui a pour nom La SCEA le Village du Bois. Il a déjà fait couler beaucoup d'encre, mais voici quelques éléments d'information sur son évolution.

Le projet :

Il consiste en la construction de deux bâtiments parallèles. Le premier pour accueillir la partie maternité, le second pour les truies en gestation. Il est fait pour recevoir 945 truies et produire 22 600 porcelets qui naîtront au Village du Bois mais qui seront élevés dans les élevages des associés (surface intérieure des bâtiments 4607 m²).

Historique :

Le projet a été présenté et soumis à enquête publique en 2009. Le conseil municipal de Poiroux consulté sur l'autorisation d'exploiter, avait émis alors un avis défavorable. Le Préfet de la Vendée refuse en 2010 de donner l'autorisation d'exploiter. Le tribunal administratif de Nantes, par jugement de mai 2013, annule l'arrêté de refus du Préfet de la Vendée et somme celui-ci de prendre un arrêté d'autorisation dans les meilleurs délais. C'est ce que fait le Préfet en novembre 2013. Le conseil municipal de Poiroux au regard de l'arrêt du tribunal administratif et du règlement d'urbanisme, donne un avis favorable au permis de construire en juillet 2014 et l'assortit de prescriptions supplémentaires concernant l'enfouissement des lisiers et le suivi de l'exploitation. Ce permis de construire est attaqué en référé et le tribunal conforte la décision de la commune par un jugement de novembre 2014, mais d'autres recours ont été déposés, notamment contre la décision du Préfet.

>> USINE D'EAU POTABLE

Les travaux se poursuivent conformément au planning élaboré et la nouvelle usine sera mise en service à la fin de l'été. Rappelons qu'elle permettra de traiter un volume d'eau journalier plus important et d'assurer une qualité optimale à l'eau potable.

La Vendée est divisée en 11 syndicats qui ont en charge la production d'eau potable. Nous dépendons du Syndicat des Olonnes et du Talmondais dont le président (et c'est la première fois depuis la création du syndicat il y a 60 ans) est le maire de Poiroux.



>> LES GÎTES DU PAYRÉ

La commune propose à la location 2 gîtes communaux pouvant accueillir chacun 4 personnes. En 2014, ces gîtes ont été loués pendant 19 semaines pour l'un et 14,5 semaines pour l'autre. Ils permettent à des vacanciers de découvrir notre commune et ne peuvent que conforter le commerce local.



>> RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, vous allez être recensé(e). Le recensement se déroulera du 15 janvier 2015 au 14 février 2015.



Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour **ajuster l'action publique** aux besoins des populations :

- décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.),
- préparer les **programmes de rénovation** des quartiers,
- déterminer les **moyens de transports** à développer...

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. **Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.**

Les réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : www.le-recensement-et-moi.fr.

Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Les 2 agents recenseurs recrutés :

- Mme Elodie CHUSSEAU et Mme Christine PASZKO



ÉLAGAGE :

BUSAGE

BUSAGE ET AUTORISATION DE VOIRIE

Les personnes qui souhaitent faire buser le fossé devant leur propriété doivent au préalable faire une demande à la mairie. Les travaux et l'achat des buses sont à la charge du demandeur, ces travaux ne seront pas réalisés par la commune mais par une entreprise privée ou par le demandeur.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Élections départementales

Électeurs

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales, élisent les conseillers départementaux lors des élections départementales.

Périodicité

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux. Le 1^{er} tour aura lieu le 22 mars et le 2nd tour, le 29 mars. Les conseillers départementaux seront élus pour une durée de 6 ans.

Mode de scrutin

Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir :
 • au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%),
 • et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour.

Au second tour, les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir. Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.



Élections régionales

Périodicité

Les conseillers régionaux élus en mars 2010 seront remplacés en décembre 2015.

Les conseillers régionaux seront élus pour une durée de 6 ans.

Mode de scrutin

Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

Au premier tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%), elle obtient le quart des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Sinon, il est procédé à un second tour la semaine suivante.

Les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir, et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

Au second tour, la liste qui arrive en tête obtient un quart des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au second tour.



LES SERVICES DE LA COMMUNE :

SITE INTERNET :

Vous trouverez sur le site internet de la commune toutes les informations sur les démarches administratives : www.poiroux.fr

CONTACT MAIRIE :

116 rue du Payré
85440 POIROUX
Tél 02 51 96 22 56
Fax 02 51 96 22 58
Mail : mairie.poiroux@wanadoo.fr



LES HEURES D'OUVERTURES :

Lundi : 09 h - 13 h et de 14 h - 17 h 15
Mardi : 09 h - 13 h - après-midi fermé
Mercredi : 09 h - 13 h - après-midi fermé
Jeudi : 09 h - 13 h - après-midi fermé
Vendredi : 09 h - 13 h et 14 h - 16 h.

La mairie est ouverte le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h 00 à 12 h 00 et fermée par conséquent le vendredi après-midi qui le précède.

RECENSEMENT :

RECENSEMENT JOURNEE DU CITOYEN :

Les jeunes gens (garçons et filles) domiciliés dans la commune et âgés de 16 ans sont tenus de se présenter à la mairie pour leur recensement, munis du livret de famille des parents aux dates suivantes :

- Nés entre le 01/01/99 et le 31/03/99
Recensement au plus tard le 30/04/2015
- Nés entre le 01/04/99 et le 30/06/99
Recensement au plus tard le 31/07/2015
- Nés entre le 01/07/99 et le 30/09/99
Recensement au plus tard le 31/10/2015
- Nés entre le 01/10/99 et le 31/12/99
Recensement au plus tard le 31/12/2015

Il convient d'attendre la date d'anniversaire pour se présenter à la période désignée.

Cette démarche est obligatoire car l'attestation de recensement est obligatoire pour différentes administrations (examens, permis).

ENVIRONNEMENT :

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



INFORMATION
A compter du 1^{er} janvier 2015, modification de la fréquence de collecte des ordures ménagères en porte-à-porte

Compte-tenu de la diminution constante des tonnages d'ordures ménagères collectés en porte-à-porte, en lien avec l'augmentation des tonnages de tri, la Communauté de Communes du Talmondais a décidé de revoir l'organisation de sa collecte pour 2015.

En basse saison, il apparaît que moins de 40% des bacs sont présentés à chaque passage par les Pérusiens.

Ainsi, à partir du 1^{er} janvier 2015, la fréquence de collecte des ordures ménagères sur la commune de POIROUX sera modifiée comme suit :

- Du 1^{er} janvier au 30 avril et du 1^{er} octobre au 31 décembre : 1 collecte tous les 15 jours (semaines impaires), le MERCREDI
- Du 1^{er} mai au 30 septembre : 1 collecte par semaine, le MERCREDI.

La première collecte en 2015 aura donc lieu le mercredi 14 janvier, n'oubliez pas de sortir votre conteneur la veille, au plus tard à 21h.



Le Service Déchets de la Communauté de Communes reste à votre disposition pour toutes questions, par téléphone au 02.51.207.207 ou par mail à service.dechets@cc-talmondais.fr

>> PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (P.C.S.)

Comme dans beaucoup de communes de France, un Plan Communal de Sauvegarde a été réalisé sur la commune de POIROUX.

Celui-ci a été présenté et validé par les services de la Préfecture au cours de l'année 2014.

Le P.C.S. peut être déclenché dans des cas de risques majeurs, à savoir :

- Inondation terrestre
- Feux de Forêt
- Tempête
- Séisme, mouvement de terrain
- Risques industriels – Pollution de l'Eau



Il vous a été distribué en 2014, un document (DICRIM) qui vous permet d'avoir les bons et premiers réflexes dans le cadre de risques majeurs précités.

>> LA MARPA : LES CÔTEAUX DU LAC

La résidence Les Côteaux du Lac a fêté ses 3 ans le 1^{er} décembre 2014. Depuis son ouverture le rythme de vie s'est installé, les résidents ont pris leurs habitudes...

Les résidents possèdent chacun un appartement de 32m², équipé avec leurs meubles afin qu'ils se sentent « chez eux » ; ils prennent leurs repas dans la salle à manger (petit-déjeuner, déjeuner, goûter et dîner).

Les résidents apprécient les temps de partage quotidiens dans le salon autour de discussions, de jeux (belote, aluette, Triomino), ainsi ils ne se sentent pas « seuls ».

Différentes activités sont proposées : concours de belote, Loto, ateliers pâtisseries (voir photo), repas festifs, sortie au cinéma, animation de danses de salon (voir photo), une sortie au bord de la mer après un déjeuner de fruits de mer (voir photo)...

La MARPA propose également aux personnes âgées de la commune de Poiroux qui se sentent seules de venir déjeuner si elles le désirent (tarif : 7,50 euros sur réservation).

Pour toutes informations, vous pouvez contacter la Directrice, Magali Calut au 02 51 90 53 36 ou lescoteauxdulac85@orange.fr



Fête de l'été



Sortie à l'Aiguillon

>> L'ÉCOLE

L'école publique de Poiroux compte cette année 95 élèves, répartis en 4 classes.

- TPS-PS-GS : 26 élèves. Enseignante : Mme FANTON Vanessa
ATSEM : Mme DUPRE Marie
- MS-CP : 23 élèves : Enseignant : M BONNEAU Christophe
ATSEM : Mme GOUPILLEAU Josiane
- CE1-CE2 : 25 élèves : Enseignante : Mme TOKARSKI Laura
- CM1-CM2 : 21 élèves : Enseignantes : Mme CLOSIER Marie-Christine jusqu'en février puis Mme MICHOT Tiphaine.

La directrice est déchargée le mardi par Mme BRUNIER Céline.

Comme tous les ans, les élèves participent activement à la vie de la commune : confection des lampions pour le Téléthon, décoration de la commune pour Noël, carnaval à la MARPA.

Cette année, les élèves de maternelle et de CP travaillent sur les lieux culturels, avec une visite au musée prévue. Ils travaillent également sur les activités théâtrales, en se mettant en scène à travers des contes traditionnels ou revisités.

Les CE1 et CE2 vont découvrir les différentes familles d'instruments à travers les différents courants musicaux. Les CM1 et CM2 vont s'intéresser à la musique à travers les périodes historiques.

Tous ces projets sont conduits avec les écoles du réseau MER (Saint-Vincent-sur-jard, Saint-Hilaire-La-Forêt, Avrillé et Les Conches) avec lesquelles il y a des rencontres afin de finaliser les projets.

Cette année, toutes les classes de l'école ont bénéficié d'un intervenant en éveil musical.

Concernant les activités sportives, les plus grands participent aux rencontres sportives de la circonscription (Cross et Pentathlon).

Les CE ont eu un cycle natation et les CM ont eu un cycle golf et auront un cycle voile.

Afin de préparer l'année scolaire 2015-2016 (dans notre nouvelle école !) nous vous invitons à contacter l'école avant le mois de juin si votre enfant est né avant le 30 juin 2013.



MS-CP au travail



PS-GS en expression corporelle



CM1-CM2 avec Michel en chant

>> TÉLÉTHON



Pour la 14^e année, les associations et la commune de POIROUX ont participé au Téléthon.

Les animations proposées étaient :

Concours de palets, bourriche, pesée du panier garni, pêche à la ligne, maquillage, envol de pigeons, marche aux lampions avec les enfants de l'école.

Et cette année encore, une nouveauté : KARAOKÉ enfants et adultes puis soirée dansante qui fut très appréciée, puis vente de pizza pour le dîner.

Grâce à la participation de vous tous, nous avons récolté 1740 €, qui ont été remis aux Forces Talmondaises de Talmont (association qui organise le téléthon de Talmont).

Merci encore à vous tous d'avoir été présents et à tous les bénévoles sur qui nous avons pu compter pour organiser cette manifestation.

Nous vous disons au 27 et 28 Novembre 2015.

Merci encore



>> MARCHÉ DE NOËL



Marché de Noël

Pour la 1^{ère} année, la commune de POIROUX a organisé un Marché de Noël sur le site de la Folie de Finfarine.

Plusieurs artisans locaux étaient présents : vente de vins, de saucissons, miel, foie gras, pâté, bougies, horloges, lampes, bonbons, bijoux, photographe...

Les associations ont répondu aussi présentes, avec certaines choses confectionnées par le club du 3^e âge, par le vin chaud, les chichis, les crêpes et le bar ainsi que la tartiflette.

500 personnes environ se sont déplacées venant de Poiroux, la Roche, les Herbiers et des communes avoisinantes.

Les enfants ont énormément apprécié la présence du Père Noël, avec qui, ils ont pu réaliser certaines photos. Cette première expérience a été un succès.

Merci encore à vous tous d'avoir été présents et à tous les bénévoles sur qui nous avons pu compter pour organiser cette manifestation.

>> COMITÉ DES PARENTS D'ÉLÈVES À L'ÉCOLE DE POIROUX

Comme à chaque rentrée, le CPE a repris son activité afin de récolter des fonds et ainsi financer en partie des équipements ou activités scolaires (jeux pour la classe ou de cour, sorties scolaires, séances de cinéma, cours de golf et natation, fête de Noël et classe de découverte).

L'année 2013/2014 a été encore une fois une réussite grâce à l'engagement des maîtresses, des bénévoles et la participation des parents. Merci à tous.

Cette année, un nouveau bureau a été constitué suite au départ de plusieurs membres et plusieurs parents ont rejoint l'association.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles. Les dates de réunion et compte rendus sont affichés à l'école.

Composition du bureau :

Président : Chaigne Stéphane
Vice - présidente : Mallard Aurélie
Trésorière : Puaud Sandra

Trésorier adjoint : Tessier Romain
Secrétaire : Potier Isabelle
Secrétaire adjoint : Boureau Nicolas
Membres actifs : Launay Corinne, Davy Yoann, Herbert Florelle, Landreau Manuella, Arrivé Guillaume, Raimondeau Lucie, Sebileau Dany, Chusseau Vanessa, Tessier Aline.

A vos agendas !

Les manifestations pour l'année 2015 :

15 mars 2015 : Loto
1^{er} mai 2015 : Vide grenier
Printemps 2015 : Vente de pizzas
Fin juin 2015 : Kermesse
Octobre 2015 : Course d'obstacles
Automne 2015 : Vente de pizzas
Décembre 2015 : Fête de Noël



>> LECTURE À L'ÉCOLE

Pour la 2^{ème} année, Micheline MAGNAC TRAMONI, référente de l'association « Lire et Faire Lire » pour le secteur du Talmondais fait partager le plaisir de la lecture aux enfants des classes de maternelle aux CE2, par petits groupes, les lundis, mardis et mercredis en début de matinée.

>> LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte le mardi, mercredi de 10h00 à 11h00, et le vendredi de 16h00 à 18h00, le prêt de livres est gratuit.



Mme GOUNY, Mme CHUSSEAU, Mme BONET, Mme MAGNAC TRAMONI, Mme BUREAU, bénévoles de la bibliothèque

Animée par une équipe de bénévoles, la bibliothèque met à la disposition de tous, un choix très diversifié de livres. La convention signée avec le Conseil Général nous permet de profiter de prêts de livres au Bibliobus départemental.

Nous achetons tous les ans pour environ 900 € de livres répartis entre les romans, BD et documentaires. Avec l'aide du Conseil Général, un désherbage* a été effectué en début d'année 2013.

*Désherbage : retirer des rayons les livres usagés ou qui ne sont plus lus pour laisser la place aux nouveautés).

Alors à bientôt à la bibliothèque !

>> A.G.P. (ASSOCIATION DE GYM PÉRUSIENNE)

Créée depuis juillet 2014, l'association de gym pérusienne propose depuis septembre 2014 **des cours de fitness et de zumba le mercredi de 19 h 15 à 20 h 45.**

Les cours sont effectués par Mlle GUIBERT Mélissa, professeur de sport dans différentes salles de sports et associations.

L'adhésion est de 85 € pour l'année, soit 35 cours et il est demandé un chèque de 25 € de caution pour les poids nécessaires à la fitness.

Afin de satisfaire toutes les demandes, nous aimerions dès l'année prochaine, mettre en place des cours de gym douce. Toute personne intéressée est invitée à prendre contact avec nous.



Le bureau est constitué d'une présidente, Mlle BIZET Noëlle, d'une secrétaire, Mlle RICHARD Emilie et d'une trésorière, Mme CHUSSEAU Elodie.

Pour tous renseignements, veuillez contacter Noëlle BIZET au 02 51 95 32 39.

Le Bureau

>> VENDÉE MOB CHALLENGE



Les Membres du Vendée Mob Challenge souhaitent une bonne et heureuse année à tous les habitants de Poiroux.

L'année passée fut très productive pour notre association.

Grâce à notre concours de palet 2014, nous avons pu faire aboutir notre projet "tour de Corse".

En effet, du 7 au 14 Juin de l'année dernière, nous avons effectué un tour de corse en mobyette sans assistance.

Près de 600 km, de somptueux paysages, 3 cols à plus de 1000 mètres, un moteur changé sur le bord de route, plusieurs rafistolages, de nombreux fous rires.

Nos engins ont soufferts mais la bonne préparation (des mobs comme des pilotes) fut la clef de notre réussite !!!

Ce fut des moments inoubliables que nous vous faisons partager sur notre page Facebook « Vendée Mob Challenge ».

Nous avons également organisé une sortie vendéenne, le 6 septembre 2014.

Environ 200 bornes. Comme toujours dans la bonne humeur.

Mi-septembre, deux membres de l'association sont allés représenter la Vendée, au Festival de la mobyette du coté de Toulouse.



En ce qui concerne l'année 2015, l'hiver nous permet de préparer tranquillement le concours de palet annuel, qui aura lieu le 3 avril.

Plusieurs réunions seront données afin de déterminer le trajet et la date de notre virée annuelle.

Nous aurons aussi le plaisir de vous servir à boire au traditionnel bal du 13 juillet, en compagnie de l'association des anciens combattants.

>> TENNIS CLUB

Le club de tennis vous souhaite une bonne année 2015.

Le club compte actuellement 60 licenciés dont 20 jeunes. 7 équipes ont évolué en championnat 5 masculines, 1 féminine, et 1 équipe jeune (filles).

- Toutes les équipes se sont maintenues dans leur division respective : l'équipe 1 termine à la 1^{ère} place ainsi que les jeunes filles qui sont sacrées championnes de Vendée.
- Pour le championnat d'hiver 4 équipes sont engagées dont 2 masculines, 1 féminine et 1 jeune (fille).

- L'école de tennis fonctionne tous les samedis de 9h à 13h.

Tournoi annuel vainqueurs :

- simple A : Steve Coisnon
- simple B : Anthony Dupas
- simple femme : Gazeau Veronique
- jeune fille : Bercot Laurène
- double A : Gabriel et Alexandre De Maisonneuve
- double B : Hervé Lambert et Simon Berger.



Le tournoi interne 2014 a été un franc succès grâce à tous les bénévoles et sponsors qui ont œuvrés au bon déroulement et nous les en remercions.

Pour les tarifs et horaires de location des courts, merci de s'adresser au bar « la Source ».

Rendez-vous 2015 :

- Concours de palets le 6 février 2015
- 14/18/25 juillet 2015 tournoi interne double et simple et 26 juillet pour la fête.

“ Que chacun trouve au sein du club détente et plaisir ”



Le bureau.

>> ASSOCIATION POPULAIRE PÉRUSIENNE (A.P.P.)

Pour l'année 2015, le bureau de l'APP présidé par Mr Hervé LAMBERT, vous souhaite une bonne année. Nous remercions tous ceux qui ont loué du matériel à notre association.

Pour l'année 2014, nous avons eu près de 44 locations. N'oubliez pas de réserver à l'avance car certains week-ends, tout le matériel est loué avec la priorité à ceux qui ont réservé.

Pour 2015, les tarifs restent inchangés :

- 1 table de 8 personnes avec bancs et tréteaux : 2 €
- 1 stand de 6m x 3m : 10 €

Les associations pérusiennes bénéficient d'un tarif préférentiel.

Les réservations peuvent être faites au 06 25 78 03 95 chez Hervé Lambert (le soir après 19 h).

Cette année, beaucoup d'utilisateurs ont accepté de venir chercher le matériel le vendredi soir à 19 h et de le retourner le lundi vers 19 h.

Le bureau.

>> LES BIENFÊTEURS

Les bienfêteurs vous souhaitent une excellente année 2015, qu'elle vous apporte tout le bonheur désiré.

Les bienfêteurs comptent 23 joueurs répartis dans 4 équipes. L'équipe 1 évolue en nationale 3, tandis que les 3 autres équipes jouent en départementale 2.

En ce qui concerne l'entraînement, il se déroule le mercredi soir de 19h00 à 21h30 au bar "La Source" ou Nathalie nous accueille.



L'open du mois de décembre, la 9^{ème} édition, n'a pas dérogé aux précédentes. Il s'est déroulé comme à son habitude dans la bonne humeur et la convivialité.

Nous profitons de ces quelques mots pour remercier nos nombreux sponsors ainsi que tous nos joueurs sans qui cet événement n'existerait pas. Nous remercions à nouveau les joueurs pour leur dévouement, leur motivation et leur présence !!!

Si vous êtes intéressés pour passer de bons moments sur une table de billard, contactez nous.

“ Bonne année 2015 et bonne santé ”

>> LE CLUB DE L'AMITIÉ

Correspondance : Jeannette Pondevie - 347, rue du payre - 85440 Poiroux - 02 51 96 28 57

Les adhérents du Club de l'Amitié se réunissent les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis de chaque mois pour un après-midi convivial en jouant soit aux cartes, scrabble, triominos ou autres animations... Sans oublier le traditionnel goûter.

En cours d'année, le club organise des bals, pique-niques, ainsi que des repas, comme celui de la fête des Mères et Pères et des recherches sont faites pour trouver des sorties d'une journée ou des spectacles.

Le groupe « marche » se retrouve tous les 15 jours, à savoir le 1^{er} mardi et le 3^{ème} jeudi du mois.

L'atelier « créatif » poursuit sa route en préparant diverses décorations, pour égayer les tables, lors des repas de fêtes et manifestations.

Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux adhérents au sein du Club.

Nous poursuivons nos efforts afin de trouver des sorties d'une journée à proposer pour cette année. Un voyage au Tyrol du 29 juin au 5 juillet, est actuellement en préparation.

Nous sommes ouverts à toutes propositions, pour de nouvelles activités, et nous souhaitons que vous continuiez à venir très nombreux aux différentes manifestations qui vous seront proposées.

“ **La Présidente et son équipe vous souhaitent, à toutes et à tous, leurs meilleurs vœux pour l'année 2015 principalement des vœux de santé.** ”

Jeannette PONDEVIE



Souvenir du voyage de la Costa Brava

>> PAROISSE CATHOLIQUE ST HENRI DORIE EN TALMONDAIS (suite)

Le calendrier des célébrations des baptêmes, célébrés à 12h après la messe de 11h : pour connaître les dates et lieux, veuillez vous renseigner auprès du presbytère (voir site du doyenné et calendrier affiché dans les églises).

Pour les offrandes de messes (17€) : des feuilles sont à disposition dans les églises ainsi que le calendrier des messes pour 2015.

DATES À RETENIR POUR 2015 :

***1^{ère} communion** : dimanche 17 mai à 11h église de Jard-sur-Mer et dimanche 31 mai à 11h église St Pierre Talmont-St-Hilaire

* **Profession de foi** : dimanche 24 mai 11h - église St Pierre Talmont-St-Hilaire

* **Fête de la mer** : samedi 15 août 11h - Notre Dame de Bourgenay - Talmont (plein air)

* **Pèlerinage** : dimanche 6 septembre - 10h30 Notre Dame de Bourgenay - Talmont (plein air)

***Temps en lien avec St Henri Dorie :**

***Fête de St Henri Dorie** : dimanche 20 septembre - 11h00 église St Hilaire - Talmont

***Galette des Rois**, samedi 10 janvier de 15h à 17h Salle Municipale de Grosbreuil.

***Assemblée de la Paroisse**, lundi 18 mai 20h30 Centre Henri Dorie - Talmont-St-Hilaire

>> PASSION RALLYE 85

L'association PASSION RALLYE 85 est heureuse de vous offrir tous ses vœux pour cette année 2015 qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé.

Le bureau se compose de deux personnes : Ludovic TOUVRON (Président) et Anaïs TOUVRON (secrétaire et trésorière).

Nous organisons chaque année, un concours de palets. Cette année, il aura lieu le 27 février à la Salle Le PAYRÉ, notez cette date !!!!



Cette manifestation nous permet de financer notre saison afin de participer à des courses automobiles, en coupe de France.

Notre équipage (Ludovic et Anaïs) roule sur une RENAULT CLIO RAGNOTTI, préparée et sécurisée pour concourir les rallyes autour de POIROUX.

Les objectifs pour l'année 2015 sont de rencontrer de nouvelles équipes lors de notre concours de palets et de faire partager notre passion que nous vivons en famille.

“ **Bonne et heureuse année 2015** ”

>> PAROISSE CATHOLIQUE ST HENRI DORIE EN TALMONDAIS

8 Rue du Presbytère
85440 Talmont St Hilaire
Tél : 02 51 90 60 25
Fax : 02 51 90 60 46
E-mail :
talmont@catho85.org
www.doyenne-talmont.fr



La Paroisse St Henri Dorie en Talmondais (Grosbreuil, Poiroux et Talmont-St-Hilaire) fondée en 1997, regroupe les églises de Grosbreuil, Poiroux et de Talmont avec St Pierre, St Hilaire et la chapelle de Bourgenay.

DES PERMANENCES D'ACCUEIL POUR TOUTE LA PAROISSE

A Talmont-St-Hilaire, au 8 Rue du Presbytère : mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h
(NB : vous pouvez prendre un rdv par tél au : 02 51 90 60 25. En dehors de ces jours et heures, vous avez toujours la possibilité de passer mais vous n'êtes pas assurés de trouver une personne pour vous accueillir)

A Grosbreuil, au 1, Place de l'Église - Maison Giraudeau - Bât 3 : **vendredi 10h30 à 12h00**
A Poiroux, une boîte à lettres est à disposition, porte du côté transept gauche de l'église.

Nommés à la paroisse (avec même mission sur la paroisse Ste Anne les Menhirs - Jard-sur-Mer) :

L'abbé **Bernard LUCAS**, curé doyen - 8, Rue du Presbytère - Talmont-St-Hilaire - Tél : 02 51 90 60 25
Email : cure.talmont@catho85.org

L'abbé **Jean PAIN**, prêtre auxiliaire à la paroisse, habitant les Sables d'Olonne vient rendre quelques services dans le domaine de la liturgie dominicale et de la pastorale des sacrements.
Tél : 02 51 21 54 81

L'abbé **Arthur RAIMBAUD**, prêtre à la retraite.
452, Av. Notre Dame de Bourgenay Talmont-St-Hilaire. Tél : 02 51 22 22 34

Claude ANDRY diacre, habitant Longeville-sur-Mer. Tél : 02 51 96 16 44

Une Laïc En Mission Ecclésiale (LEME) avec lettre de Mission sur les 4 paroisses du doyenné (Talmont-Moutiers) :

Mme Florence BRETON «Catéchèse (8-11ans)»
mail : florence-leme@orange.fr

Au service de l'animation des paroisses St Henri Dorie (Talmont) & Ste Anne (Jard) :

L'équipe pastorale, l'abbé Bernard LUCAS (curé), Claude ANDRY (diacre), Florence BRETON (LEME) ; Marie-Claude JOUBERT, Chantal PERIDY & Annette CHARNEAU (personnes des deux paroisses appelées).

Le conseil économique.

Le conseil de paroisse.

Une équipe pour l'accompagnement des familles en deuil, la préparation des sépultures et la conduite de la célébration en l'absence de prêtre.

De Talmont :

Denis NICOLLEAU, Pierre FRANCHETEAU, Annick GAUTREAU, Huguette DARIET & Anne-Marie PAJOT - et de Grosbreuil : Pierre BARANGER et Yves MOUILÉ

Une communauté de quatre religieuses à Bourgenay (La Solitude) Talmont-St-Hilaire.

Le bulletin paroissial « Église en Pays Talmondais » 12 € (ou 24 € pour réception postale). Pour s'abonner faire la demande à l'adresse du presbytère.

Il est distribué dans toutes les boîtes à lettres fin novembre, à l'occasion de la collecte paroissiale et à Noël aux familles des enfants catéchisés.

Les horaires et les lieux des messes dominicales pour l'année 2015 sont affichés dans les églises et consultables sur le site du doyenné.

Célébrations de mariage ou de baptême.

S'inscrire aux heures de permanences ou prendre rendez-vous en dehors de ces heures.

Pour les baptêmes, s'inscrire deux mois avant (fournir une copie d'acte de naissance).

Pour les mariages, s'inscrire l'année précédente si possible. (Prendre en compte pour les mariages célébrés en la chapelle Notre Dame de Bourgenay que la capacité d'accueil n'est que de 200 personnes)

>> LES COQS SPORTIFS

Les Coqs Sportifs sont de retour au premier plan !

Fort d'une intersaison qui a vu l'arrivée d'un grand nombre de joueurs et de bénévoles, le club de football de Poiroux a entamé la saison avec beaucoup d'espoir et d'ambition.

L'équipe senior, qui compte 30 licenciés, est entraînée par Ludovic Hillairet. Elle est actuellement en tête de son groupe de D5 avec un bilan de 6 victoires pour une défaite.

L'équipe peut compter sur le soutien d'un nombre de plus en plus important de supporters et sur celui de fidèles comme Lucien, Marthe et Ginette.

Du côté des jeunes, c'est près de 20 enfants, âgés de 5 à 9 ans qui foulent la pelouse le mercredi de 16h30 à 19h sous la conduite de Gilbert Bouet dit « Bébert », véritable amoureux de son sport et de son club.

Le Bureau, qui compte 12 membres, a été intégralement renouvelé. L'occasion de remercier Nathalie Mornet, Présidente durant 7 ans qui, contre vents-et-marées, et avec l'aide de quelques fidèles, a maintenu le club à flots durant deux dernières années difficiles.

La tartiflette a comme chaque année, été un grand succès, avec plus de 190 personnes.

Pour 2015, plusieurs manifestations sont prévues :

- Concours de belote (vendredi 13 mars après-midi),
- Pêche à la truite (samedi 25 avril),
- Fête des Coqs (samedi 6 juin) qui remplace la fête de la bière (tournoi de Möllky, moules frites et concerts).

Nous vous attendons nombreux à l'occasion de ces manifestations, afin que puisse continuer à vivre cette association...

- **Président** : Frédéric Mandin 06.27.15.24.77
- **Secrétaire** : Nathalie Mornet 07.88.41.30.00
- **Trésorière** : Eléonore Jaulin
- **Responsable de l'école de Foot** : Gilbert Bouet : 06.32.78.93.53



>> LA FOLIE DE FINFARINE

DES ACTIVITÉS TOUT L'HIVER !

Depuis quelques années, le site est en perpétuelle augmentation avec un record pour cette saison 2014.

Nous avons accueilli plus de 26 000 visiteurs sur l'année avec un fort pic au mois d'août et une très belle arrière saison du fait d'une météo favorable pour les vacances de la Toussaint. **Désormais, le site reste ouvert à l'année.**



- une exposition de ruches décorée par les enfants des écoles de Vendée et notamment 2 ruches, par les classes de Poiroux
- une nouvelle exposition photos en grand format sur la vie des abeilles
- des nouvelles activités pour les plus jeunes avec le sac à dos de l'explorateur...

Tout le programme des festivités vous sera dévoilé au cours de l'année !

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS

La boutique est ouverte du 5 janvier au 10 avril, du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 13h30 à 16h30 (le vendredi jusqu'à 18h). Par précaution, il est préférable d'appeler avant au 02 51 96 22 50, pour s'assurer de la présence d'une hôtesse d'accueil.

Nous proposons différentes variétés de miels mais aussi des miels aromatisés au citron, à l'orange ou à la noisette... Vous pouvez aussi trouver des produits de la ruche comme de la propolis pour les maux de gorge, du pollen et de la gelée royale. Vous avez la possibilité d'acheter des livres sur les abeilles et la nature ainsi que des objets souvenirs.

EN FÉVRIER : ATELIERS ENFANTS

Le 18, 19, 25 et 26 février, de 14h30 à 16h30, les enfants peuvent s'inscrire à un atelier « le réveil de l'abeille » avec une visite guidée de la ruche, un bricolage de printemps (fleurs et abeilles en objets recyclés) et finir l'animation par un goûter au miel. Cet atelier est réservé aux enfants à partir de 5 ans, sur réservation. Atelier = 3,50 €/enfant

2015, C'EST LES 20 ANS DU SITE !

A cette occasion, nous allons faire la fête avec notre mascotte Bizzbee, l'abeille.

Un tourbillon d'événements est prévu au cours de l'année :

DU PRINTEMPS 2015

- Chasse aux œufs de Pâques
- Dimanche 5 et lundi 6 avril, de 14h à 18h30
- Fête de l'abeille et des fleurs
- Vendredi 15 mai (Ascension), de 11h à 18h30

A l'occasion des 20 ans du site, nous avons besoin de bénévoles pour organiser notre fête d'anniversaire qui aura lieu le samedi 13 juin.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter. Vous aurez ainsi la possibilité de visiter le site gratuitement toute l'année avec votre famille et avoir des tarifs préférentiels sur les miels de la boutique.

Tél : 02 51 96 22 50 - contact@finfarine.fr



>> LES LACS DE POIROUX

La société de pêche des lacs du Poiroux vous offre ses vœux 2015.

Avec une forte augmentation de cartes de pêche vendues, la société va aleviner les lacs de 350kg de gardons, 30kg de black-bass, 50kg de sandres et de 50 kg de brochets.

Le calendrier de la société pour 2015 :

- Assemblée générale, le samedi 7 février, à la salle du Payré à 10h
 - Concours de pêche au float-tubes, le dimanche 12 juillet, sur le lac de finfarine
- Les travaux de la descente à bateau à la Davière sur le lac de Sorin auront lieu pour l'été 2015.

La société de pêche remercie la commune de Poiroux pour nous avoir offert un nouveau local et une subvention. Un nouveau bureau sera élu en fin d'année.

4 dépositaires sont à votre disposition :

- Nieul-le-Dolent : " le bistrot "
- Talmont-Saint-Hilaire : " tabac de la poste "
- Saint Vincent sur Jard : " l'étape du tigre "
- Poiroux : café-tabac "La Source"

“ Le bureau vous souhaite une bonne et heureuse année 2015 ”

>> ORDRE DE MALTE - VENDÉE

L'Ordre de Malte Vendée regroupe une centaine d'adhérents, ainsi que des sympathisants et bénévoles.

C'est une composante de l'Ordre de Malte France, organisation caritative reconnue d'utilité publique.

Portée par ses valeurs chrétiennes, sa vocation est d'accueillir et de secourir les plus faibles, sans distinction d'origine ou de religion.

Ainsi, en Vendée, nous participons au SAMU social, nous organisons des petits déjeuners pour les sans-abri, à La Roche-sur-Yon et aux Sables d'Olonne pendant l'hiver, nous visitons des malades...

Nous faisons également du soutien scolaire en partenariat avec une institution d'accueil d'enfants en difficulté.

Le jour de Noël, pour la première fois, nous invitons toutes les personnes isolées, sans-abri, à un déjeuner à La Roche-sur-Yon.

Par ailleurs, nous aidons les établissements d'handicapés gérés par l'Ordre de Malte, en organisant une quête sur la voie publique (14 et 15 mars 2015), dans le cadre de la Semaine Nationale des Personnes Handicapées Physiques. Enfin, nous aidons des établissements de soin, à l'étranger (maternité d'Antananarivo à Madagascar, hôpital de Djougou au Bénin), grâce à un tournoi de bridge organisé tous les ans à Poiroux et aux dons que nous recevons.



“ Notre mot d'ordre : Une force au service du plus faible ”

Contact : Paul de Rugy. La Sylvinière - 97, rue de Bourgneuf - 85440 Poiroux
02 51 54 79 52 et 06 76 23 64 91
Paul.de-rugy@orange.fr et www.ordredemaltefrance.org